

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 30 (2000)
Heft: 12

Artikel: Attention, les arnaqueurs sont malins!
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-826567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Attention, les arnaqueurs

On ne mettra jamais assez en garde les seniors contre les arnaqueurs de tout poil qui sévissent à travers le pays. Tous les moyens leur sont bons pour convoiter l'argent des retraités. Que ce soit à la porte, lors d'un voyage en car ou même par téléphone, ces rapaces veillent sur vos biens. Soyez prudents!

C'est l'histoire d'une brave grand-maman de plus de 90 ans, a qui l'on a vendu des caisses de vin pour plus de 1000 francs, alors que son fils était producteur et qu'elle ne boit pas une goutte d'alcool. Mais voilà, le vendeur était si charmant, si bien mis, si comme il faut, si baratineur aussi, qu'il aurait vendu des frigos à une tribu d'esquimaux. La nonagénaire n'y a vu que

du feu et il a fallu l'intervention énergique et rapide de sa fille pour faire annuler cette commande.

Ce genre de démarcheurs à domicile sont redoutables. Tels des oiseaux de proie, ils sélectionnent leurs victimes, les approchent en catimini et frappent (à la porte) quand on s'y attend le moins.

Complet veston bien taillé, la cravate impeccable, le sourire «Colgate»

accroché au coin des lèvres, ils ont le chic pour séduire leurs interlocuteurs(trices). Peu importe ce qu'ils vendent: des aspirateurs fa-bu-leu-se-ment performants, des casseroles ex-tra-or-di-nai-re-ment avantageuses, des produits de nettoyage in-vrais-semblable-ment efficaces. Ces rois du baratin, champions du pied dans la porte, sont dangereux pour vos finances. Car ils vous soulagent de votre argent en vous persuadant que vous venez de réaliser l'affaire de votre vie...

Les voyages en car

Vous avez certainement entendu parler de ces voyages en car étonnamment bon marché. Pour moins de vingt francs, un autocariste vous balade à travers le pays. On vous offre le petit déjeuner, le repas de midi et parfois même les quatre heures. En cours de journée, on vous enferme durant deux heures dans une salle soigneusement surveillée, pour effectuer quelques démonstrations «qui ne vous engagent à rien».

Tous les articles de mise en garde publiés dans la presse depuis bientôt quinze ans n'ont eu aucun effet. La batterie de cuisine, la couverture chauffante ou le radiateur électrique miraculeux coûtent deux fois plus cher que dans le commerce. «Oui, mais on nous balade une journée, tous frais payés...», m'a répondu une retraitée au revenu très modeste, qui venait de signer un contrat de 800 francs pour un objet qu'elle n'utilisera peut-être jamais.

A la Fédération romande des consommateurs, Eliane Bornet, responsable du bureau conseil de Lausanne, constate avec effarement que les arnaqueurs sévissent comme aux plus beaux jours. «Les victimes sont souvent de vieilles dames fragiles, polies et avenantes, qui sont très heureuses de recevoir une visite à domicile.» Pour meubler leur solitude, elles sont prêtes à acheter le fonds de

LES CONSEILS DE LA FRC

- 1** Premier conseil qui vous évitera bien des ennuis, ne laissez jamais un vendeur pénétrer dans votre maison. Même s'il est très beau, très bien habillé, très souriant, très comme il faut et que vous souffrez passagèrement de solitude.
- 2** Si par malheur l'individu est dans votre appartement et que le produit proposé vous plaît, ne payez jamais un acompte. Ne versez pas un franc, même si le représentant insiste. Il sait que vous avez de l'argent chez vous. Danger!
- 3** Si, envoûtée par les belles paroles du vendeur, vous prenez conscience de votre erreur, sachez que vous pouvez résilier le contrat signé à domicile ou lors d'un voyage en car dans un délai de sept jours (par lettre recommandée).
- 4** Même si vous avez commis une erreur, que vous avez le sentiment de vous être fait arnaquer, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Cela évitera au moins à vos connaissances de tomber dans les pièges tendus par les escrocs de la vente.
- 5** Jetez à la poubelle les prospectus qui vous promettent des voyages de rêve, des sommes d'argent rondettes, des appareils qui soulagent l'arthrose, des produits qui guérissent miraculeusement et le livre magique du docteur Machin.
- 6** Si vous avez le sentiment d'être victime d'une escroquerie, réagissez au plus vite. Alerte la permanence de la FRC en composant le 0900 575 105 (Fr. 2,13 la minute). Une spécialiste du service Conseil vous expliquera la marche à suivre.

sont malins!



Dessin Skylt

commerce de ces vendeurs qui promettent la lune et n'hésitent pas à forcer la vente avec des arguments massues.

Aujourd'hui, le système s'affine et devient de plus en plus pernicieux. Il ne se passe plus une semaine sans qu'un courrier personnalisé ne vous félicite pour votre gain. Comment, vous n'avez pas joué à la loterie? Peu importe, vous avez été désignée, chère Madame, par le sort qui fait si bien les choses. Et vous venez de gagner une voiture. Ou un voyage autour du monde. Ou un million de francs.

Il vous suffit de commander un objet, un vêtement, ou plus simple-

ment de lancer un coup de fil. C'est si facile... de se faire arnaquer!

Il faut dire, à la décharge des escrocs, que certains «clients» sont particulièrement crédules, pour ne pas dire naïfs. Ainsi ce brave retraité, qui n'a pas hésité à confier près de 300 000 francs à un «marabout» pour qu'il lui ramène sa jeune amie fugueuse. Heureusement, il y a une morale à cette histoire: le «marabout» a dû rembourser la somme escroquée et il médite aujourd'hui sa combine foireuse à l'abri d'un cachot. Mais pour un escroc sous les verrous, combien sont encore en liberté?

Jean-Robert Probst

TEMOIGNAGE

Un jeu d'escrocs

«Depuis toujours j'aime participer à des concours. Je n'ai pas besoin de gagner le gros lot, mais c'est pour moi un passe-temps et un plaisir. Le jour où j'ai reçu une lettre adressée personnellement qui comportait un chèque et un numéro gagnant, je n'ai pu m'empêcher de participer au petit concours proposé par la maison IVH.

Le jeu était simple. Il suffisait de téléphoner tous les jours à un numéro donné et à décliner le numéro de référence qui m'avait été attribué. Les questions étaient faciles et, en répondant juste, je participais à un tirage au sort électronique qui aurait pu me rapporter 2000, 3000 ou 5000 francs.

Inutile de préciser que je n'ai jamais gagné une telle somme. Mais le jeu me plaisait et j'ai continué à appeler pour participer au petit concours quotidien. On m'a tout de même affirmé que j'avais gagné une bague en or et un voyage à Venise. Or, les jours ont passé et je n'ai jamais reçu ni la bague, ni le bon de voyage. J'ai tout simplement décidé d'arrêter ces petits concours, organisés par des gens peu sérieux.

A la fin du mois, j'ai reçu une facture de téléphone de près de 500 francs. Je n'avais pas remarqué, imprimé en lettres minuscules, le montant de la conversation téléphonique, qui atteignait Fr. 4.23 la minute. Je comprends maintenant pourquoi on me faisait patienter au téléphone et pourquoi on entretenait la conversation.

Je croyais avoir affaire à un jeu innocent et j'étais en communication avec des escrocs. Chaque jour, des milliers de personnes sont victimes de ces gens-là. C'est pourquoi je tiens à les mettre en garde. Afin que mon expérience leur soit utile...»

M. D., Lausanne